

DEFI DES TERRES ROUGES

Infos Pratiques

Distance	80 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	970 m D+
Départ	TALAIRAN
Typologie	boucle

Votre itinéraire

Étape 1 - - Départ de la cave coopérative « Les Terroirs du Vertige ». Retourner jusqu'à la route principale (D613). Tourner à gauche, puis tout de suite à droite, puis à nouveau à gauche. Continuer sur cette rue. Ne manquez pas le lavoir sur la droite. - Chapelle Notre-Dame-de-l'Aire : prendre à gauche la rue du Pech. Revenir à la route et prendre à droite. - Continuer en direction de Jonquières (D323). - 10 km. Jonquières. Continuer sur la D323 jusqu'à Coustouges. - 12,5 km. Coustouges. A l'intersection, prendre à gauche la D106 direction Saint-Laurent. - Au carrefour suivant prendre à droite la D323 direction Fontjoncouse. - 16,5 km. Fontjoncouse. Traverser le village en direction de Narbonne (avenue Saint Victor puis La Reclause (D323). - 17,7 km. A l'intersection, continuer à gauche sur la D123 direction Thézan, Ripaud. - 21 km. Au carrefour, prendre à droite la D611 direction Ripaud, Portel-des-Corbières, Sigean sur 2,5 km (! prudence axe fréquenté). - Au carrefour, prendre à droite direction Durban-Corbières (D611). Rester sur cette route. - 30 km. Durban-Corbières. Rejoindre le centre du village. - A l'intersection, à droite D40 direction Albas, Coustouge. Franchir le pont. Continuer vers Albas. Col de l'Escassie (290m). - 40,5 km. Albas. Eglise et tapisserie de haute-lisse (dans l'église) : monter à gauche dans le village (rue des trois places). Redescendre vers la D40. - Continuer en direction de Villerouge-Termenez, D40. Col de Prat (368m). - 50,5 km. Aller retour au château de Villerouge (site pôle du Pays Cathare) : à l'intersection à gauche D613 direction Villerouge-Termenès. Au village, prendre la 4ème à droite pour descendre vers le château. Reprendre ensuite la D613 à gauche direction Talairan. Col de Villerouge (407m). - 56,2 km. Prendre à gauche la D23 direction Saint-Pierre-des-Champs, Lagrasse. - 61 km. Au carrefour, prendre à droite la D212 direction Lagrasse. - Prendre la 1ère à gauche D42 direction Caunettes-en-Val, Mayronnes. - Prendre la 1ère à droite. Suivre cette petite route goudronnée (D41) qui rejoint Lagrasse par la rive gauche de l'Orbieu. - 66 km. Lagrasse. Abbaye Sainte-Marie-de-l'Orbieu (rive gauche), village médiéval (halles, etc., rive droite). - De l'autre côté de l'Orbieu, prendre à droite sur le boulevard de la Promenade. - à l'intersection, tout droit, D3 direction Tournissan, Saint-Laurent-de-la-Cabrèrissse sur 3 km environ. - à l'intersection, à gauche toujours sur la D3 direction Tournissan, Saint-Laurent-de-la-Cabrèrissse. - 73,5 km. Tournissan. - Chapelle Saint Roch : prendre à gauche rue des lavoirs, puis après le pont à gauche jusqu'à la chapelle. Revenir à la route principale et la prendre à gauche. - Prendre la D323 à droite direction Talairan. Suivre cette petite route jusqu'à Talairan. - 79,5 km. Talairan. Au carrefour prendre à gauche, puis la 1ère à gauche pour regagner le point de départ. Plusieurs pauses dégustations sont possibles dans les domaines et caves signataires de notre charte vélo (à retrouver sur en cochant l'onglet vélotourisme). Retrouvez tous les services vélo sur www.tourisme-corbieres-minervois.com : location et réparation de cycles mais aussi hébergements, caves, domaines et boutiques de terroir signataires de la charte vélo du Pays Touristique Corbières Minervois. ID Openrunner 4282059

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/defi-des-terres-rouges/>